

Philosophiques

philosophiques

Gilles Lane, *Pouvoir, justice et non-mépris*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Enjeux philosophiques », 1989, 210 p.

Yves Roy

Volume 16, numéro 2, automne 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027088ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027088ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, Y. (1989). Compte rendu de [Gilles Lane, *Pouvoir, justice et non-mépris*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Enjeux philosophiques », 1989, 210 p.] *Philosophiques*, 16(2), 405–407. <https://doi.org/10.7202/027088ar>

COMPTES RENDUS

GILLES LANE, *Pouvoir, justice et non-mépris*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Enjeux philosophiques », 1989, 210 p.

par Yves Roy

Dans un article devenu célèbre, « La théorie politique existe-t-elle ? » (dont l'original est paru en français dans la *Revue française de science politique*, vol. XI, n° 2, 1961), Isaiah Berlin soutient qu'aucune œuvre décisive de philosophie politique n'est parue au XX^e siècle.

Dans leur introduction à *Philosophy, Politics and Society* (5th Series), Peter Laslett et James Fishkin affirment qu'en 1978, cette affirmation n'est plus vraie : désormais il faudra compter avec *A Theory of Justice* de John Rawls et *Anarchy, State, and Utopia* de Robert Nozick. À ces titres, il faut maintenant ajouter le dernier livre de Gilles Lane, *Pouvoir, justice et non-mépris*.

Cet ouvrage majeur de philosophie politique fait suite à une autre œuvre non moins importante en éthique, *Si les marionnettes pouvaient choisir* (Montréal : Éditions de l'Hexagone, coll. « Positions philosophiques », 1983), dans laquelle l'auteur expose sa théorie de la liberté, qui sert de noyau central à l'arrière-plan de son nouvel ouvrage.

D'entrée de jeu, Lane énonce l'intuition qui l'a guidé :

[...] il ne devrait pas être *nécessaire* [...] que chacun sache si tel comportement est *en lui-même* juste ou injuste, ou si ses conséquences seront vraiment les moins dommageables possible, pour être en mesure de savoir si lui-même commettrait une injustice en se conduisant de cette façon. Il ne devrait pas non plus être nécessaire, pour savoir cela, que chacun attende l'accord de tous les autres, ni même celui du plus grand nombre de penseurs ou de spécialistes. Car c'est souvent tout de suite [...] qu'il faudrait pouvoir décider soi-même quoi faire, et donc savoir assez bien quel choix serait juste ou injuste (10).

Sa méthode : l'explicitation de l'implicite (10) ; sa visée : savoir ce qu'on peut, *sans illusion*, attendre de la vie en société ou des pouvoirs politiques (11).

Ce qu'on attend généralement d'un gouvernement, « c'est qu'il s'efforce d'augmenter les possibilités d'une vie plus heureuse pour *tous* les membres

de la société » (15) et, peut-être pour cette raison, qu'il diminue les injustices sans en commettre lui-même.

Or, ces attentes ne sont pas réalistes, car aucun gouvernement ne peut les combler, ne serait-ce que parce qu'aucun gouvernement — ni même aucun individu — ne peut à bon droit prétendre connaître les conséquences de ses interventions. Cependant, les analyses de Lane amènent à conclure que tout gouvernement n'est pas inutile, s'il adopte comme principale visée la fonction de « catalyseur » en vue de favoriser l'entraide sociale.

Les articulations majeures de la démarche de l'auteur sont fonction de trois notions (injustice, vie fondamentalement heureuse, entraide sociale) elles-mêmes définies en fonction de la liberté.

Contrairement à ce que l'on affirme très souvent, une injustice n'est pas, en soi, un dommage grave qui serait subi. En effet, un séisme pourrait entraîner des dommages fort graves, mais il n'y aurait pas lieu de parler d'injustice. De plus, quelqu'un peut causer des dommages à d'autres individus tout en le déplorant (il suffit qu'il ne puisse faire autrement). Il n'y aurait alors pas d'injustice. « Il y aurait [...] injustice non pas lorsque des dommages [...] sont causés à autrui, mais *seulement* lorsqu'il y a libre choix d'en causer » (50). En d'autres termes, les dommages ne seraient que des *signes* (parfois très éloquents) d'un *mépris* à l'égard d'autrui. C'est ce mépris qui constituerait en lui-même l'injustice :

La condition nécessaire, et suffisante, pour qu'il y ait une injustice de commise, c'est une attitude particulière à l'égard [...] de la *personne* elle-même d'un autre. Et cette attitude, ce serait celle d'un refus de toute considération, de tout respect ou souci pour cette personne. S'il peut y avoir injustice véritable lorsqu'il y a absence volontaire de respect ou de considération pour la volonté, la vie, la liberté ou le bien-être en général d'un autre, ce ne peut être que parce que celui qui se permet de manquer de respect ou de considération pour ces « choses » le fait en *sachant* que se permettre cela, en ce moment, c'est se trouver par le fait même à choisir *librement* — c'est-à-dire tout à fait personnellement — de ne se donner aucune considération, aucun souci, pour la personne *elle-même* de cet autre (52).

Un tel mépris n'est pas de l'ordre de ce qui peut être spontanément ressenti (une aversion, par exemple) : il est de l'ordre du *choisi librement*, ce qui suppose une *capacité* de choisir. Choisir de mépriser quelqu'un, « c'est d'abord croire, irrésistiblement, qu'on *pourrait* se donner [...] un intérêt personnel pour cette autre personne, puis... *ne pas le faire* » (105).

Pour une description adéquate des conditions de possibilités d'un agir véritablement libre, on se reportera avec profit au chapitre 4 de *Si les marionnettes pouvaient choisir*. Qu'il suffise, ici, de distiller en une phrase l'essentiel de la théorie de la liberté de Lane : « [...] la visée *principale* d'une personne *libre* ne saurait être que l'entretien et l'expression concrète d'une considération vraiment personnelle pour quelqu'un d'autre » (138).

Si on conçoit la vie fondamentalement heureuse de la *personne* comme une vie de « considération *mutuelle*, c'est-à-dire librement offerte et reçue » (137), on comprend dès lors le lien entre justice, vie heureuse, et liberté. De là à la notion d'« entraide sociale », il n'y a qu'un pas :

La seule chose que les citoyens pourraient attendre d'un gouvernement est donc celle — la seule — que les gouvernants seraient *capables* de fournir : des politiques destinées à favoriser l'entraide entre tous les concitoyens, c'est-à-dire l'amélioration de la vie en *société*, ces politiques devant être en même temps l'expression de la considération authentique des gouvernants eux-mêmes à l'égard de tous (207).

Cet ouvrage de Lane est majeur. Il reprend à neuf une interrogation séculaire à laquelle il répond d'une manière originale et lucide. Avec une argumentation serrée, il prend en compte des positions classiques, des auteurs récents, tant français qu'américains (incidemment, le chapitre 6, principalement consacré à la critique de la théorie de la justice de Rawls, est admirable), bref, il s'agit là d'un livre extrêmement stimulant.

Département de philosophie
Collège de Trois-Rivières

* * *